

***Des pierres et des hommes***  
**Vestiges anthropiques anciens**  
**Chaux-des-Crotenay et alentours**

*ArchéoJuraSites*



***Cahier ArchéoJuraSites N°5. Automne 2019 (28 p.). ISBN : 978-2-902595-00-6***

Des murs puissants composés de blocs pierreux de taille souvent imposante, des tertres massifs isolés ou répétés, des pierres levées, des monuments à niche, à double plate-forme ou en U, des voies anciennes et des ponts non moins anciens ... C'est tout ce riche patrimoine du plateau de Chaux-des-Crotenay et des communes environnantes qu'ArchéoJuraSites s'applique à identifier, protéger et faire connaître. C'est pourquoi l'association a accepté la proposition du quotidien *Le Progrès*, de participer, pendant trois étés consécutifs, de 2017 à 2019, à la publication de courts articles hebdomadaires rédigés par elle-même et présentant ces vestiges énigmatiques. Une sélection de 28 structures (un vestige, une page) est ainsi mise en lumière dans ce 5<sup>ème</sup> Cahier publié par ArchéoJuraSites. Les photos proviennent de sa base de données Vestiges qui recense, à ce jour, plus de 450 structures dont la présence incontestable a été confirmée par les données LiDAR de 2017.

\*\*\*\*\*

**COMMANDE**

À retourner à **ArchéoJuraSites - 24 Grande Rue - 39150 CHAUX-DES-CROTENAY**

ou par mail à [info@archeojurasites.org](mailto:info@archeojurasites.org)

Nom ..... Prénom.....

Adresse mail.....

Adresse de livraison.....

.....

	Prix	Nb ex.	Prix total (*)
<b><i>Cahier N°5 - Des pierres et des hommes - Vestiges anthropiques anciens Chaux-des-Crotenay et alentour</i></b>	8 € TTC + port 4€ par ex.		

(\*) Ajouter le port en cas d'envoi postal

Règlement à la commande, par chèque à l'ordre de ArchéoJuraSites

ou par virement bancaire IBAN - FR76 1250 6390 0656 5024 3195 796

Pour commandes hors France métropolitaine et étranger et commandes en nombre important : nous contacter.

## SOMMAIRE

Introduction		p. 1
Sommaire		p. 2
Mur du Censeur	Chaux-des-Crotenay	p. 3
Mur des Chaumelles	Chaux-des-Crotenay	p. 4
Mur du Chemin des Ânes	Chaux-des-Crotenay	p. 5
Monuments en U et structures de l'enclos 1 des Abattois	Chaux-des-Crotenay	p. 6
Murs et tertres de l'enclos 2 bis des Abattois	Chaux-des-Crotenay	p. 7
Enclos, mur massif et tertres en combe Girode	Chaux-des-Crotenay	p. 8
Tertres bateaux et structures de l'enclos Étiévant	Chaux-des-Crotenay	p. 9
Monuments Nicole et Gérard de rebord de falaise	Chaux-des-Crotenay	p. 10
Rampe magistrale et mur des Scouts	Chaux-des-Crotenay	p. 11
Enclos et bâtiment du Pré Romand à Cornu	Chaux-des-Crotenay	p. 12
Zone tumulaire du Champ des Mottes	Chaux-des-Crotenay	p. 13
Mur nord et mur sud duplex du Champ des Mottes	Chaux-des-Crotenay	p. 14
Pont d'Enfer	Chaux-des-Crotenay	p. 15
Tertre "tridigité" de la Grange d'Aufferin	Syam	p. 16
Mur et moles Girard en combe de Crans	Crans	p. 17
Longs murs et "redoutes" en combe de Crans	Crans	p. 18
Structure cylindrique et bâtiments des Étangs de Crans	Crans	p. 19
Enclos et murs appareillés de la Singe	Syam et Crans	p. 20
Tertre-monument "Delphes" à Sapois	Sapois	p. 21
Plate-forme et mur Allard sous la Côte Poire	Sirod	p. 22
Fontaine empierrée et enclos	Bief-des-Maisons	p. 23
Murs-barres de la Cugniée	Crans	p. 24
Mur à cercles concentriques de la Culée	Les Planches-en-Montagne	p. 25
Tertre-monument "Mycènes" à parement appareillé	Foncine-le-Bas	p. 26
Pont "romain" sur la Lemme	Fort-du-Plasne	p. 27
Barrage de l'étang-marais de Panesière	Châtelneuf	p. 28

### Illustration de couverture :

Composition avec tertre extérieur de l'enclos Girode, mur à cercles concentriques à la Perrena, mur et môle Girard en combe de Crans.

### Références bibliographiques citées

- Réf. 1 *Murs à appareil "cyclopéen" de Chaux-des-Crotenay. Sondages d'André Berthier de 1976.* J. Michel, Cahier ArchéoJuraSites N°3, hiver 2017, 28 p.
- Réf. 2 *L'enclos Girode à Chaux-des-Crotenay. Une énigme archéologique, des vestiges à préserver.* J. Michel, Cahier ArchéoJuraSites N°1, été 2015, 23 p.
- Réf. 3 *Les vestiges du Pré Romand à Cornu,* J. Michel, Bulletin ArchéoJuraSites, n°7, 2013, pp.11-15
- Réf. 4 *Champ-des-Mottes - Le Désert - Essai de positionnement cartographique,* J. Michel, Bulletin ArchéoJuraSites, n°6, 2012, pp. 10-23
- Réf. 5 *Le Pont d'Enfer sur la Saine... une redécouverte et une énigme,* J. Michel, M. Rossier, S. Lintanff, Bulletin ArchéoJuraSites, n°12, 2018, pp. 29-38
- Réf. 6 *Le tumulus-monument tridigité de la Grange d'Aufferin,* J. Michel, Bulletin ArchéoJuraSites, n°7, 2013, pp. 17-21
- Réf. 7 *Le "Pont romain" de Fort-du-Plasne est-il romain ?* André Alix, Bulletin ArchéoJuraSites, n°13, 2019, pp. 20-28

# ***Des pierres et des hommes***

## **Vestiges anthropiques anciens**

### **Chaux-des-Crotenay et alentours**

#### **ArchéoJuraSites**

Une mission importante d'ArchéoJuraSites est d'identifier, étudier, faire reconnaître et protéger les traces encore visibles d'un riche patrimoine archéologique du territoire centré sur le plateau de Chaux-des-Crotenay et concernant aussi les bassins de la Lemme, de la Saine et de la haute vallée de l'Ain ou les plis de la Haute-Joux. Ce patrimoine ancien, et sûrement même très ancien pour nombre de structures anthropiques observées, est principalement constitué de tertres ou amas pierreux aux agencements de façades non anodins, de murs et plates-formes en pierres sèches souvent subtilement appareillés, de structures cylindriques (puits, fours...) ou encore de restes de ponts ou voies empierrées.

Le promeneur attentif est vite frappé par l'abondance de ces structures et encore plus par la richesse et l'originalité de ces assemblages pierreux formant des architectures de façades bien dressées, avec des motifs géométriques au caractère indéniablement ostentatoire ou visant à impressionner l'observateur curieux par l'emploi de blocs monumentaux montant sur près d'une dizaine d'assises. Des pierres en abondance certes, mais ce qui interpelle, c'est bien sûr la volonté des hommes qui les ont agencées : ces organisations sont la trace d'intentions humaines qui n'ont a priori rien à voir avec de simples nécessités ou fonctionnalités agricoles. On imagine assez volontiers de possibles finalités religieuses ou cultuelles ou en tout cas le besoin certain de marquer un territoire.

La base de données Vestiges d'ArchéoJuraSites recense à ce jour près de 500 structures, qualifiées d'énigmatiques soit par l'indétermination de leur fonction, soit par leur datation quasiment impossible soit enfin par leurs étonnantes caractéristiques architecturales ou constructives. Le présent Cahier N°5 publié par ArchéoJuraSites donne à voir une petite sélection de vestiges anthropiques parmi les plus impressionnants. Il fait suite à la coopération engagée depuis 2017 avec le journal Le Progrès qui a publié, pendant ces trois étés, trois séries de courts articles rédigés par l'association. L'étude de territoire de 2018 conduite par l'Association de l'Oppidum en partenariat avec ArchéoJuraSites et exploitant des données LiDAR de 2017, confirme incontestablement la présence de ces très nombreux vestiges anthropiques dans ce secteur du Jura des plateaux, au pied de la Haute Joux.

La présentation des structures dans ce Cahier N°5 reste forcément limitée (un vestige, une page) mais se soucie de donner à voir, par des illustrations bien choisies, la richesse de ce patrimoine. Aucune précision n'est par contre donnée sur la localisation précise de ces vestiges de façon à éviter des curiosités qui pourraient être néfastes à leur conservation. Pour découvrir d'autres structures non présentées dans ce Cahier n°5, on pourra utilement aller visiter la galerie photographique *Vestiges énigmatiques* d'ArchéoJuraSites (<https://goo.gl/c9tCtD>), consulter aussi les précédents Cahiers publiés par l'association ainsi que le document 4 pages sur le patrimoine archéologique (<http://bit.ly/2OWiTDa>).

Jean MICHEL, Secrétaire général, ArchéoJuraSites

#### ***Avertissement***

ArchéoJuraSites condamne formellement les agissements d'individus ou groupes mettant en péril le patrimoine archéologique local du fait de destructions et pillages de structures (tertres, monuments...) ou de prospections sauvages et illégales (détecteurs de métaux...). L'association invite les responsables des communes concernées à systématiquement sanctionner les coupables de tels agissements irresponsables. Les pillages de sites ou structures et l'appropriation privative d'objets anciens conduisent à la disparition définitive des témoignages du passé que constituent ces vestiges et leur mobilier archéologique. Ces agissements nuisent aussi à la réalisation d'études scientifiques permettant de mieux comprendre ce passé.

**Crédit photographique** : ArchéoJuraSites, Association de l'Oppidum, Claire Berthier, Sylvain Fichot, Ingrid Grimm, Jean Michel, Jacques Renoux, Francis Robert, Michel Rossier, Henk Voorwinden.